

Information CAPEB :

CEE : MISE A JOUR DES PLAFONDS DE REVENUS

L'arrêté du 19 décembre 2024, publié au JO du 28 décembre 2024, **augmente les plafonds de revenus définissant les «ménages modestes hors précarité» et les «ménages modestes précaires».**

Ces nouveaux plafonds sont à prendre en compte pour les opérations engagées (date de signature du devis par le client) à partir du 1er janvier 2025.

La mise à jour des nouveaux tableaux des plafonds de revenus sur l'Attestation sur l'Honneur aura lieu lors d'une adaptation des SI Prime Energie EDF dont la date n'est pas encore arrêtée.

Toutefois, la réglementation précise que :

- les attestations sur l'honneur portant les anciens tableaux peuvent être utilisées jusqu'au 30 juin 2025 (date de signature du devis par le client).

- Dans l'attente de la mise à jour des AH et pour les opérations engagées à compter du 1er janvier 2025, la coche du tableau A ou B dans le cadre R1 de l'AH doit correspondre aux ressources du bénéficiaire et aux valeurs en vigueur à partir du 1er janvier 2025 (tableaux bleu foncé ci-dessous), sans tenir compte des valeurs indiquées dans les tableaux portés sur l'AH.

Tableau de ressources A				
Nombre de personnes composant le ménage	PLAFONDS APPLICABLES JUSQU'AU 31/12/24 (date de signature du devis par le client)		NOUVEAUX PLAFONDS APPLICABLES A PARTIR DU 01/01/25 (date de signature du devis par le client)	
	Plafonds de revenus du ménage en Ile-de-France (€)	Plafonds de revenus du ménage pour les autres régions (€)	Plafonds de revenus du ménage en Ile-de-France (€)	Plafonds de revenus du ménage pour les autres régions (€)
1	23 541	17 009	23 768	17 173
2	34 551	24 875	34 884	25 115
3	41 493	29 917	41 893	30 206
4	48 447	34 948	48 914	35 285
5	55 427	40 002	55 961	40 388
Par personne supplémentaire	6 970	5 045	7 038	5 094

Tableau de ressources B				
Nombre de personnes composant le ménage	PLAFONDS APPLICABLES JUSQU'AU 31/12/24 (date de signature du devis par le client)		NOUVEAUX PLAFONDS APPLICABLES A PARTIR DU 01/01/25 (date de signature du devis par le client)	
	Plafonds de revenus du ménage en Ile-de-France (€)	Plafonds de revenus du ménage pour les autres régions (€)	Plafonds de revenus du ménage en Ile-de-France (€)	Plafonds de revenus du ménage pour les autres régions (€)
1	28 657	21 805	28 933	22 015
2	42 058	31 889	42 463	32 197
3	50 513	38 349	51 000	38 719
4	58 981	44 802	59 549	45 234
5	67 473	51 281	68 123	51 775
Par personne supplémentaire	8 486	6 462	8 568	6 525

Plus d'informations ? Rapprochez vous de votre CAPEB.